



TÉLÉTRAVAIL

COMMENT LE SIPPEREC PEUT VOUS AIDER À METTRE EN PLACE VOS OUTILS DE TÉLÉTRAVAIL



La mise en place de nouveaux modes de travail à distance est devenue incontournable. L'offre de services d'achat mutualisé du SIPPEREC, via SIPP'n'CO, apporte des solutions concrètes et adaptées pour faciliter le déploiement du télétravail.

Vous souhaitez mettre en place des outils de télétravail et d'enseignement à distance :



Le SIPPEREC vous propose l'ensemble de ces services dans son offre d'achat mutualisé. Nous nous chargeons de la passation des marchés et vous les exécutez en votre nom, en fonction de vos besoins.

Pour faire face au développement des besoins numériques et digitaux des acteurs publics, **le SIPPEREC offre une large palette de services qui permet aux adhérents de bénéficier d'un traitement "grand compte"**, dans un secteur complexe, très évolutif et à fort impact économique.

UNE OFFRE ADAPTÉE À VOS BESOINS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES POUR LES AGENTS ET ÉLUS

Au travers de son offre d'achat mutualisé, le SIPPAREC met à disposition de ses adhérents des marchés d'acquisition de postes de travail classiques (PC fixes, PC portables, tablettes,...) ou virtuels, à la demande, accessibles sur tous supports, à destination des agents et des élus.

Sur les forfaits et terminaux mobiles, le SIPPAREC met à disposition de ses adhérents des marchés proposant :

- Des forfaits à faible coût avec ou sans engagement ni pénalité ainsi que des téléphones mobiles.



ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS POUR LES ENSEIGNANTS, ÉLÈVES ET SERVICES CULTURELS

Le SIPPAREC propose également des solutions d'enseignement à distance :

- Déploiement de solutions collaboratives pour l'éducation
- Formation à distance sur les outils numériques
- Livraison et intégration de tablettes numériques pour les élèves, de PC et imprimantes pour les enseignants
- Qualification et validation de solutions d'affichage numérique pour la reprise des cours



CONNEXION SÉCURISÉE AU RÉSEAU LOCAL

Le SIPPAREC met à disposition de ses adhérents des marchés proposant :

- Des routeurs 4G à domicile permettant aux agents d'être connectés, de façon sécurisée, au réseau de la collectivité et des accès VPN sécurisés (VPN : Virtual Private Network / réseau privé virtuel) permettant aux agents nomades de se connecter aux ressources locales de la collectivité.





AUGMENTATION DU DÉBIT INTERNET

- Une augmentation rapide du débit des sites fibrés est possible pour absorber le flux de connexion des télétravailleurs (sous réserve d'éligibilité).



OUTILS DE RÉUNIONS VIRTUELLES

Le SIPPAREC met à disposition de ses adhérents des marchés proposant :

- Des solutions permettant à l'ensemble des agents de participer à des réunions à distance dans des salles virtuelles (50 participants en simultané) depuis n'importe quelle ligne téléphonique classique, sans prérequis de débit Internet pour l'audioconférence.
- Des solutions de conférence et équipements audio / vidéo / web jusqu'à 200 participants.



BON À SAVOIR

Les adhérents qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement expert dans le déploiement de ces solutions disposent de différents marchés d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage confiés à des cabinets spécialisés.



OUTILS COLLABORATIFS D'ÉCHANGE, DE PARTAGE ET DE SAUVEGARDE DES DONNÉES

- Des solutions collaboratives de messagerie, de partage et de sauvegarde des données sont également proposées dans le cadre des marchés du SIPPAREC.



SÉCURISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

- Le SIPPAREC met à disposition de ses adhérents un marché dédié à la sécurité de leur système d'information.
- ⚠ *Le recours au télétravail nécessite une vigilance particulière en matière de sécurisation des réseaux et des données qui y transitent.*

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information sensibilise les collectivités territoriales et transmet des recommandations pour les aider à se protéger de ces attaques.

Par ailleurs, la CNIL vient d'éditer un guide des bonnes pratiques à destination des collaborateurs en télétravail.





LE SAVIEZ-VOUS ?

1 actif
sur 2

en Île-de-France amené
à télétravailler
(2,9 millions sur 6 millions)

250

démarches
administratives les
plus utilisées par les
français sont
dématérialisées

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CES OFFRES ?

Peuvent bénéficier de ces offres
les adhérents à SIPP'n'CO



VOTRE CONTACT AU SIPPAREC

SERVICE RELATION ADHERENTS

adherents@sipperec.fr